

demarche.numerique.gouv.fr

Démarche	 Réponse à l'appel à candidatures pour un food truck lors d'une manifestation
Organisme	: Action commerciale - candidature Food truck sur manifestation
Identité	du demandeur
Email	
Civilité	
Nom	
Prénom	
Formulai	ire
	net de répondre à un appel à candidatures dans le cadre de la recherche d'un food truck pour ur nisée par la Ville de Limoges sur le domaine public.
Chaque demande	est instruite par le service municipal porteur de la manifestation.
d'un arrêté individu	cupation du domaine public (ou permis de stationnement) est délivrée par le Maire, sous la forme vel. Elle est soumise à une redevance d'occupation commerciale, dont le montant est fixé e conseil municipal.
Déclarant	
Nom de la manifes	tation associée à votre candidature
Nom du food truck	ζ
Nom du gérant	
Raison sociale le ca	ns échéant
Adresse	

une

Réponse à l'appel à candidatures pour un food truck lors d'une manifestation
Téléphone portable
Présentation de votre offre
Description de votre food truck
Dimensions du food truck
Votre véhicule aménagé / stand est il autonome en électricité ? Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Préciser la puissance électrique nécessaire (en Kw) ?
Prestation(s) proposée(s) pour cette manifestation (carte, formule,menu)
Vos motivations
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Photo du food truck (ouvert et fermé)
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Autre pièce jointe le cas échéant
Engagement
J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration Cochez la mention applicable Oui
Non
J'atteste avoir pris connaissance de la réglementation des occupations commerciales du domaine public Cochez la mention applicable Oui

Réponse à l'appel à candidatures pour un food truck lors d'une manifestation

Je m'engage à acquitter les droits et taxes correspondant à la présente installation, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration serviront au calcul de la taxe d'occupation du domaine public fixée par délibération du conseil municipal. Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Je prends connaissance que toute fausse déclaration sur la nature de l'occupation et ses dimensions entraînera un refus ou un retrait de l'autorisation. Cochez la mention applicable Oui
□ Non
J'autorise la réalisation, la reproduction et la diffusion par la Ville de Limoges de photographies (prises de vues générales ou portraits), films et/ou enregistrements. Leur utilisation sera réservée à la promotion et à la communication interne et externe de la Ville de Limoges sur ses différents supports (intranet, rapport d'activité, site internet, réseaux sociaux, magazine municipal, plaquettes d'information) pendant 1 an suivant la fréquentation des activités. Il est entendu qu'aucun usage commercial n'en sera fait et que la Ville de Limoges s'interdit toute utilisation pouvant porter atteinte à ma dignité. Cochez la mention applicable Oui
□ Non
Pièces à fournir
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie du Kbis de moins de 3 mois mentionnant l'activité de vente à emporter
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de l'attestation d'assurance professionnelle en cours de validité du véhicule aménagé
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de l'attestation assurance responsabilité civile professionnelle
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de la carte de commerçant ambulant
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Copie de l'attestation de la formation en hygiène alimentaire dans la restauration commerciale
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Récépissé de licence débit de boisson (le cas échéant)

Protection des données

Réponse à l'appel à candidatures pour un food truck lors d'une manifestation Ville de Limoges sur le fondement légal de l'article 6-1-b (exécution d'un contrat) du Règlement européen sur la protection des données (RGPD) afin d'assurer la gestion des emplacements commerciaux. Les mentions obligatoires conditionnent la délivrance des autorisations. Ces informations seront conservées 5 ans après la fin de l'activité commerciale sur les emplacements gérés par la Ville ou règlement définitif d'un contentieux éventuel. Elles ne seront transmises qu'aux élus et services municipaux concernés, aux services de sécurité (Police, pompiers) à la Préfecture et à la Trésorerie municipale. En écrivant au Délégué à la protection des données de la Ville (dpo@limoges.fr) vous pouvez accéder aux données vous concernant et demander leur rectification si vous estimez qu'elles sont inexactes ou incomplètes, demander la suppression des données périmées ou dont le traitement serait illicite. Si vous estimez, après l'avoir contacté, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés par voie postale (CNIL 3, Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07) ou en ligne (www.cnil.fr/fr/plaintes).